

ENFANT DOMICILIÉ À ISSOIRE, Pour une école hors-secteur du domicile

Le formulaire est à remettre à la Direction de l'Éducation à la mairie d'Issoire (Rez-de-chaussée) à transmettre par mail à l'adresse suivante : **enfance@issoire.fr**

Dûment complété et accompagné des pièces justificatives nécessaires

NB : Pour une rentrée en Toute Petite Section (enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2020), dossier à remettre avant le mercredi 31 août 2022,

La demande de dérogation est une procédure d'exception

La dérogation ne peut être accordée que si les motifs sont reconnus recevables et en fonction des effectifs des écoles concernées

ENFANT

NOM :

PRÉNOM :

Masculin Féminin Né(e) le : / /

Secteur scolaire d'origine Barrière Centre Faubourg Bizaleix/ Murat Pré- Rond

ÉCOLE DEMANDÉE :

<input type="checkbox"/> Maternelle Barrière	<input type="checkbox"/> Élémentaire Barrière
<input type="checkbox"/> Maternelle Centre	<input type="checkbox"/> Élémentaire Bizaleix
<input type="checkbox"/> Maternelle Faubourg	<input type="checkbox"/> Élémentaire Centre
<input type="checkbox"/> Maternelle Murat	<input type="checkbox"/> Élémentaire Faubourg
<input type="checkbox"/> Maternelle Pré-Rond	<input type="checkbox"/> Élémentaire Pré-Rond

NIVEAU :

Maternelle : Toute Petite Section Petite Section Moyenne Section Grande Section

Élémentaire : CP CE1 CE2 CM1 CM2 ULIS

Pour les TPS, Rentrée en : Jan 2023

École fréquentée en 2021-2022 **Classe**

Enfants habitant à la même adresse

NOM	PRÉNOM	Date de naissance	Lieu de scolarisation à la rentrée 2022/2023	Classe à la rentrée 2022/2023
	/...../.....		
	/...../.....		

DOMICILE DE L'ENFANT : PARENTS MÈRE PÈRE TUTEUR

	MÈRE- PÈRE (ou Tuteur)	MÈRE- PÈRE (ou Tuteur)
NOM		
PRÉNOM		
ADRESSE N° RUE		
Code Postal	63 500 ISSOIRE	
Téléphone		
Portable		
Adresse E- mail	@	@
Situation familiale	<input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Pacsé <input type="checkbox"/> Vie Maritale <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Séparé <input type="checkbox"/> Monoparentale <input type="checkbox"/> Veuf	

DOMICILE DE L'AUTRE PARENT : MÈRE PÈRE

NOM	
PRÉNOM	
Adresse N° Rue	
Code Postal	
Téléphone	<input type="checkbox"/> Portable
Adresse E-mail	@

PIÈCES OBLIGATOIRES À JOINDRE AU DOSSIER

→ **Livret de famille** ou extrait d'acte de naissance avec filiation

→ **1 justificatif de domicile : Avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020** (si l'adresse mentionnée est votre adresse actuelle) **ou** l'un des justificatifs suivant de **moins de trois mois** : bail de location, acte de vente, facture ou attestation de contrat d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe, assurance habitation, facture internet.

→ **En cas de domicile différent des parents** : joindre un justificatif fixant la résidence habituelle de l'enfant : jugement **ou** « attestation sur l'honneur fixant la résidence principale d'un enfant » disponible à Direction de l'Éducation et téléchargeable sur le site de la ville www.issuire.fr et le portail famille : issuire.portail-familles.net

→ **En cas de garde par une tierce personne : veuillez ajouter les documents suivants**

Assistante maternelle	Membre de la famille
Attestation de l'employeur : indiquant les horaires de travail des parents	Attestation de l'employeur : indiquant les horaires de travail des parents
Copie de la dernière feuille de paie « PAGE »	Justificatif du lien de parenté (livret de famille)
Justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'assistante maternelle	Justificatif de domicile de moins de 3 mois du membre de la famille
Attestation sur l'honneur de garde d'enfant indiquant les heures de gardes à la rentrée	Attestation sur l'honneur de garde d'enfant indiquant les heures de gardes à la rentrée

→ **Tout autre justificatif légal que vous jugerez nécessaire pour motiver votre demande**

ENGAGEMENT DES PARENTS

Le ou les parents déclare(nt) sur l'honneur que tous les renseignements fournis ci-dessus sont exacts et s'engage(nt) à signaler à la Direction de l'Éducation de la Ville d'Issoire ainsi qu'à la Direction de l'école, tout changement de domicile ou de situation en cours d'année scolaire.

Il est rappelé que l'usager qui emploie un faux nom ou un faux état civil dans un acte public ou un document administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié, encourt des peines prévues aux articles L. 433-19 et L.441-7 du Code Pénal.

Si ces manœuvres ont pour objet de conduire ou ont conduit à l'attribution d'un droit usurpé, les peines encourues sont celles prévues aux articles L.313-1 et L.313-3 pour escroquerie ou tentative d'escroquerie.

-En application de la loi du 06/01/1978, modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous êtes informés que :

-Les réponses au présent questionnaire sont obligatoires conformément à la circulaire n°91-220 de l'Éducation Nationale en vue de la scolarisation des enfants.

-Les seuls destinataires de ces informations sont les services concernés de la Ville d'Issoire, de l'Éducation Nationale (à ce titre, les numéros de téléphone de la personne responsable de l'enfant seront communiqués à l'École).

Vous êtes habilités à obtenir communication des informations nominatives recueillies et d'en demander toutes rectifications.

Ces données seront conservées jusqu'à la radiation de l'enfant des écoles de la Ville

À Issoire, le

Lu et approuvé

Signature du (des) parent(s) ou tuteur(s) demandeur(s)